

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 15 MARS 2022**

**REMERCIEMENTS :**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient tous les habitants de la commune pour leur mobilisation et leur générosité pour les dons concernant l'Ukraine.

**VISITE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE :**

Madame Chantal Ambroise, Sous-Préfète de l'arrondissement de Béthune, est venue nous rendre visite le mercredi 09 mars. Nous lui avons fait part de nos dernières réalisations sur la commune, nos futurs projets (vidéo protection, parcours santé, éclairage public..) et de nos problèmes récurrents (Inondations, réhabilitation de la Vieille Lys..).

**TRAVAUX ET ACHATS REALISES :**

Nettoyage des fils d'eau et contrôle des puisards.

Entretien des différents terrains et matériels, et remise en état des routes et divers équipements suite à la tempête.

Taille des haies, débroussaillage et désherbage, antimousse.

Nettoyage des gouttières de l'école, des poubelles et du mobilier situé sur la voirie.

Remise en état de l'escalier de l'église : rejointoiement et teinte.

Installation d'un nouveau radiateur dans la classe maternelle pour un coût de 822€.

Réparation de la toiture de l'atelier de Bernard avec l'aide de Damien, conseiller municipal.

Déplacement d'un panneau de signalisation au niveau de la rue de Saint-Venant.

Réalisation et distribution du bulletin municipal.

Remplacement d'un extincteur : 104€.

Matériel électrique à l'extérieur de l'église pour un coût de 1030€.

Participation redevance assainissement pour le raccordement de la nouvelle salle : 2350€.

Service mutualisé urbanisme de la CABBALR : 3171€.

Coût de la dépose des illuminations de Noël : 659€.

Paiement des assurances (véhicules, bâtiments et personnels) : 17 876€.

Indemnisation pour les captures de rats musqués : 168€.

**TRAVAUX ET ACHATS A PREVOIR :**

Rénovation du Monuments aux morts.

Aménagement de la cabine téléphonique en boîte à livres.

Haie du cimetière : celle-ci sera remplacée courant Novembre.

Eclairage public : passage des becs en led pour des économies d'énergie. Des devis et des demandes de subvention seront sollicités.

Des devis sont actuellement en cours d'étude concernant :

- Achat d'une nouvelle tondeuse
- Remplacement bacs à fleurs + illuminations de Noël
- L'aménagement et la création d'un parcours santé : étude en cours.

**PERSONNEL :**

Réintégration de Mme Corinne Martin en mi-temps thérapeutique : gestion de la garderie avec Mme Audrey Gaucher, service et surveillance de la cantine, travail manuel avec notre agent technique.

Titularisation de Mme Audrey Gaucher à compter du 30 mars 2022.

#### **DELIBERATIONS :**

- RGPD (règlement général sur la protection des données) nomination d'un conseiller référent pour le contrôle du registre.
- Non valeur : de 3€ pour GRDF
- RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état) : concerne le non versement de la prime en cas d'arrêt maladie.

#### **SUBVENTIONS 2022 :**

Le conseil Municipal a décidé d'octroyer au titre de l'année 2022 les subventions suivantes :

- Souvenir Français : 100€
- Croix Rouge : 60€
- Lutte nationale du cancer : 60€
- Restaurants du Cœur : 50€
- Associations caritatives : 150€
- ADATEEP : 30€
- DDEN : 20€
- Comité des fêtes : 1000€
- UNSS (collège saint-venant) : 600€, pour le Raid ayant lieu à la Réunion où 3 jeunes de St Floris sont qualifiés.

#### **VIEILLE LYS :**

Des travaux sont prévus cet été sur les parties n'appartenant pas à l'Etat.

#### **CATASTROPHES NATURELLES :**

Reconnaissance de catastrophes naturelles refusée pour sécheresse en 2019.

Concernant les inondations et la tempête, ce sont les assurances qui prennent en charge les dégâts.

#### **INSCRIPTIONS ECOLE :**

Toute personne désirant inscrire son enfant à l'école, peut se rapprocher des services de la mairie avant le vendredi 29 avril, muni du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant. Cette année sont concernés les enfants nés en 2019.

#### **ELECTIONS :**

Etablissement des tours de garde pour les élections présidentielles des dimanche 10 et 24 avril prochains. Ouverture du bureau dans la salle de la mairie de 8h à 19h00.

#### **COLLECTE DECHETS VERTS :**

Le lundi matin à partir du lundi 11 avril jusqu'au lundi 14 novembre 2022.

#### **DONS UKRAINE :**

La collecte en mairie est terminée. Vous pouvez apporter des dons chez les pompiers de Saint-Venant.

#### **FESTIVITES A VENIR :**

Dimanche 03 avril : Le parcours du cœur revient sur la commune de 9h00 à 12h00.

Le départ s'effectue devant la mairie, 3 distances (5.5km, 9km ou 14.5km).

Dimanche 17 avril : Collecte des œufs de pâques organisé par le Comité des Fêtes.